

D'UN BILAN DE COMPETENCES A UNE NOTE

Les situations conduisant à une évaluation par compétences se multiplient : nouvelles activités liées à la mise en place des programmes rénovés, nouvelles formes d'exercices aux examens comme les BTS ou le baccalauréat, etc. Mais l'institution continue à exiger des notes, tout comme les parents. Peut-on convertir un bilan de compétences en une note ? Si oui, comment s'y prendre ? Quelles précautions doit-on respecter ? Existe-t-il d'ores et déjà des exemples concrets ayant fait leurs preuves ?

Contexte

La mise en place du socle commun à l'école élémentaire et au collège a conduit les professeurs à mettre en place une approche par compétences, tant dans les activités d'apprentissage que dans celles d'évaluation. La plupart du temps, cette évaluation porte sur des items suffisamment précis pour être opérée sous forme binaire (oui/non ou acquis/non acquis) ; parfois, il s'avère nécessaire de la nuancer (cas de l'évaluation d'un domaine de compétences plus large) : les enseignants font alors appel à un codage « double binaire » (4 niveaux).

Les évaluations internationales qui mesurent les compétences des élèves et suivent leur évolution dans le temps (comme PISA qui mène une évaluation sur les jeunes de 15 ans tous les trois ans dans trois domaines particuliers) utilisent des grilles sur lesquelles sont positionnés les élèves qui peuvent comporter de 6 à 8 niveaux critériés de façon précise.

Les examens qui veulent intégrer une pondération dans les différentes épreuves qui les constituent ont recours à une évaluation chiffrée, cette dernière étant la plus simple à coefficienter. Par ailleurs, habitude ou prétexte, il est régulièrement rappelé que les parents « veulent des notes ». Le bilan de compétences serait, à leurs yeux, moins lisible qu'une note et apparaîtrait comme un outil de spécialistes (les professeurs). La référence à la moyenne y est sans doute pour quelque chose.

On peut donc penser que les notes ont encore un (bel) avenir devant elles. Mais alors, doit-on mettre en place deux systèmes d'évaluation (un premier par compétences et un second avec des notes) ou bien peut-on faire l'économie de l'un d'entre eux et procéder à une transformation du premier le jour où l'on veut produire une note ?

Des exemples de conversion d'un bilan de compétences en une note

Les exemples illustrant la possibilité de convertir un bilan de compétences en une note (la plupart du temps sur 20) sont nombreux, tout particulièrement au collège, qu'ils soient le fait de professeurs isolés ou de toute une équipe comme cela se pratique dans les « classes sans notes » qu'ont mises en place une dizaine de collèges de l'académie (en Sixième, pour l'essentiel).

La méthode la plus simple consiste à affecter la note 1 pour une compétence maîtrisée, 0 si elle ne l'est pas. La note finale est obtenue en faisant la somme des notes pour chaque compétence évaluée et application d'une « règle de trois » pour la ramener à 20.

Il est possible de moduler cette méthode en affectant un coefficient à certains items jugés plus importants que d'autres ; des logiciels proposent de telles solutions mais une simple feuille de calcul permet également d'y parvenir sans effort.

Certains enseignants souhaitent introduire l'idée d'un « niveau de maîtrise » dans une compétence. C'est le cas des évaluations de type « explorateur, savant, expert » pour lesquelles l'élève peut soit échouer (on codera 0) soit réussir mais en témoignant d'une plus ou moins grande maîtrise dans la compétence (on pourra alors coder 1 pour explorateur, 2 pour savant ou 3 pour expert étant entendu que dans ces trois cas, il sera en situation de réussite). Le passage à une note devient alors plus délicat, mais reste possible.

On signalera enfin que certains professeurs veulent aussi intégrer dans leur évaluation les progrès de l'élève, satisfaisant en cela l'une des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves). Ainsi, deux élèves ayant la même copie peuvent avoir des notes différentes si l'un a progressé depuis le contrôle précédent et l'autre non. On voit alors comment l'évaluation peut être intégrée au processus d'apprentissage et prendre en compte l'évolution des parcours. Le tableur opérant ce travail est alors plus délicat à programmer.

Au lycée, les exemples sont moins nombreux mais, avec les nouvelles formes d'activités introduites par la réforme, ils s'installent peu à peu, ne serait-ce que pour satisfaire à la réglementation de certaines épreuves de baccalauréat. Nous en citerons un qui concerne l'évaluation d'un des exercices de l'épreuve anticipée de sciences expérimentales pour les élèves des classes de premières L et ES, exercice commun aux deux disciplines Sciences de la Vie et de la Terre et Physique-Chimie, et appelé commentaire argumenté. L'exercice est noté sur 8 points. Le Bulletin officiel n°16 du 21 avril 2011 précise : *L'élève doit présenter une argumentation scientifique portant sur des questions de société, sur les avantages et limites des avancées scientifiques et technologiques ou sur des problématiques de santé ou de développement durable. Il fait preuve d'esprit critique. Dans ce cadre, il est amené à mobiliser ses connaissances. Cette réflexion prend la forme d'un commentaire rédigé et s'appuie sur un à trois documents, supports du questionnement et de la construction des éléments de réponse. Ces documents présentent des données scientifiques et/ou relatives à des faits d'actualité.*

3 points sont réservés aux connaissances exigibles et 5 points sont attribués au vu du tableau suivant.

Argumentaire satisfaisant		Argumentaire non satisfaisant		Aucun argumentaire	
Les éléments scientifiques sont présents associés à des éléments culturels ; ils permettent de répondre à la problématique. La réponse est organisée sous forme d'un argumentaire correctement rédigé	Intégrant des éléments scientifiques solides mais sans éléments culturels ou intégrant des éléments scientifiques incomplets mais avec des éléments culturels solides	Des éléments culturels et des éléments scientifiques solides et bien choisis	Des éléments culturels et des éléments scientifiques incomplets ou mal choisis	Mais des éléments culturels ou des éléments scientifiques corrects	Pas d'éléments culturels, pas d'éléments scientifiques
5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	0 point

Nécessité de disposer d'un exemple dans chaque champ disciplinaire.

Quelques précautions à prendre

Il convient de bien **explicit**er la procédure permettant la conversion du bilan de compétences à la note (aux élèves, à l'administration, aux parents) afin de ne pas être accusé de recourir à l'arbitraire. **On évitera les procédures trop complexes** qui compliqueraient la vie de l'évaluateur et seraient trop difficiles à comprendre par les non spécialistes.

On recommandera ainsi de présenter les compétences que l'on cherchera à évaluer au fil de l'année dès la rentrée (par exemple sous forme d'un tableau distribué aux élèves et commenté) et de s'y tenir ; de même, on prendra quelques minutes, lors du premier bilan de compétences converti en une note pour justifier la conversion. En cours de formation, il peut s'avérer profitable d'habituer les élèves à s'auto-positionner sur les items qui constituent ce tableau.